



Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

51 | 2016
Varia

André-François Le Breton, initiateur et libraire en chef de l'*Encyclopédie*

André-François Le Breton, the Encyclopédie's originator and chief bookseller

Frank A. Kafker et Jeff Loveland



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rde/5390>

DOI : 10.4000/rde.5390

ISSN : 1955-2416

Éditeur

Société Diderot

Édition imprimée

Date de publication : 25 novembre 2016

Pagination : 107-125

ISBN : 978-2-9543871-1-6

ISSN : 0769-0886

Référence électronique

Frank A. Kafker et Jeff Loveland, « André-François Le Breton, initiateur et libraire en chef de l'*Encyclopédie* », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 51 | 2016, mis en ligne le 25 novembre 2018, consulté le 03 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rde/5390> ; DOI : 10.4000/rde.5390

Propriété intellectuelle

Frank A. KAFKER et Jeff LOVELAND

André-François Le Breton, initiateur et libraire en chef de l'*Encyclopédie*

En 1976, l'un de nous a publié, dans les *Studies in Eighteenth-Century Culture*, un article sur Le Breton¹. Depuis la parution de cet article, de nombreuses autres recherches ont été menées sur les collaborateurs de l'*Encyclopédie*², notamment celles de Marie-Anne Merland et de Jehanne Reyniers. C'est pourquoi, dans un premier temps, nous actualiserons l'article originel. Nous nous concentrerons sur l'engagement de Le Breton dans l'*Encyclopédie*, avant de situer ses réalisations dans un contexte plus large. Il nous faudra notamment le comparer aux autres libraires de son époque afin de faire ressortir sa spécificité en tant qu'homme d'affaires.

La vie de Le Breton avant et après l'*Encyclopédie*

André-François Le Breton est né à Paris en 1708. Sa mère appartenait à une famille de libraires tandis que son père descendait de bourgeois commerçants en quête d'anoblissement par l'achat de charges. Sa mère étant morte en 1715 et son père en 1721, il fut placé, à l'âge de treize ans, sous la tutelle de son oncle maternel Charles-Maurice d'Houry, fils du libraire-imprimeur Laurent d'Houry. À sa majorité, Le Breton dut choisir entre deux carrières : celle de libraire, ou celle qu'avait suivie son père. Probablement désireux d'hériter des affaires de la famille, Charles-Maurice avait

1. Frank A. Kafker, « The Fortunes and Misfortunes of a Leading French Bookseller-Printer : André-François Le Breton, Chief Publisher of the *Encyclopédie* », *Studies in Eighteenth-Century Culture*, V, 1976, p. 371-385.

2. Marie-Anne Merland et Jehanne Reyniers, « La Fortune d'André-François Le Breton, imprimeur et libraire de l'*Encyclopédie* », *Revue française d'histoire du livre*, XXII, janvier à mars 1979, p. 61-90.

omis de payer les intérêts de cette charge paternelle pendant la minorité de son neveu. Pour en profiter, Le Breton devait la remplir, et renoncer ainsi à se poser en rival de son beau-père dans le domaine de la librairie. Toutefois, à la mort de Laurent d'Houry en 1725, et six mois après avoir été émancipé, Le Breton opta pour cette carrière de libraire. S'ensuivit alors une querelle familiale à propos de la propriété majeure du défunt, l'*Almanach royal*, guide semi-officiel des notables locaux, entre autres choses. Comme Charles-Maurice revendiquait le droit exclusif à l'*Almanach* contre le gré de la veuve de Laurent, la dispute déboucha sur un procès que gagna cette dernière. Si bien qu'elle déshérita son fils et désigna son petit-fils Le Breton comme héritier³.

Très vite l'ambition, la détermination et l'adresse de Le Breton se manifestèrent. Bien avant la mort de sa grand-mère en 1757, il endossa maintes responsabilités au service de l'*Almanach*. Ainsi, pendant son apprentissage chez l'imprimeur Claude-Louis Thiboust de 1727 à 1732, il entreprit de redessiner l'ouvrage et d'y ajouter de nouvelles rubriques, multipliant ainsi considérablement ses profits. En effet, obtenir une mention dans l'*Almanach* signifiait l'accession à un statut social certain. Comme Louis-Sébastien Mercier le faisait remarquer à la fin du siècle : « Ceux qui se sont jetés dans les routes de l'ambition étudient l'almanach royal avec une attention sérieuse. [...] Malheur à qui n'est pas dans ce livre ! Il n'a ni rang, ni charge, ni titre, ni emploi »⁴.

De même que Laurent d'Houry en son temps, Le Breton et sa grand-mère veillaient à rentabiliser leur investissement dans l'*Almanach*, et notamment en tentant de supplanter son principal rival, le *Calendrier de la Cour*. Outre l'édition ordinaire, ils en publièrent un abrégé qui, par le fond et le format, lui ressemblait. Les propriétaires du *Calendrier* répliquèrent par une version d'un format plus grand afin d'empiéter sur le marché de l'*Almanach*. Tout au long d'une série de procès, chaque parti accusa l'autre d'avoir publié un ouvrage différent de celui pour lequel les autorités lui avaient accordé le privilège⁵.

3. Georges Lepreux, *Livre d'or des Imprimeurs du Roi*, dans *Gallia typographica*, 5 vols., Paris, Champion, 1909-1914, série parisien, I, première partie, p. 298, p. 302-303 ; M.-A. Merland et J. Reyniers, « Fortune d'André-François Le Breton », p. 61-65 ; D'Alembert, ALMANACH, dans *Enc.*, I, p. 290.

4. Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, nouvelle édition, Amsterdam, 1782-1783, IV, p. 9. Sur Le Breton et l'*Almanach* voir G. Lepreux, *Livre d'or*, première partie, p. 298-299, p. 303-304 ; seconde partie, p. 167-168 ; John Grand-Carteret, *Les Almanachs français*, Paris, Alisie, 1911, p. 26-28.

5. G. Lepreux, o.c., première partie, p. 140-143, 152-153, 301 ; mémoires relatifs à la dispute entre Jacques-François Collombat et la veuve d'Houry et Le Breton, 1734,

Pendant que le différend durait sans être tranché, Le Breton prenait son essor. En 1733, il trouva sa place de maître libraire parmi plus d'une centaine de ses collègues dans la Communauté des libraires et imprimeurs. En 1740, il fut nommé imprimeur ordinaire du roi. En 1744, il obtint le contrôle exclusif de l'*Almanach* en dépit d'une tentative de son beau-père pour le lui soustraire. En 1746, l'administration royale l'admit dans le petit cercle des imprimeurs de Paris, privilège exceptionnel puisque les trente-six sièges à pourvoir étaient déjà tous occupés. Enfin, de 1747 à 1750, il remplit la charge d'adjoint de la Communauté des libraires et imprimeurs. Le Breton savait comment se frayer un chemin parmi ses collègues et des représentants du gouvernement. Selon James Doolittle, il jouissait du soutien du chancelier de France, Henri-François d'Aguesseau⁶, et, à une époque où les autorités se méfiaient des libraires, un rapport de police le présente comme un homme d'affaires à la fois honnête, riche et compétent⁷.

À cette époque, selon ce rapport, Le Breton mesurait « cinq pieds trois pouces » et arborait « barbe brune, sourcils de même et [...] joues grosses »⁸. En 1741, il avait épousé Marguerite Vaux, qui devait lui survivre six ans, lui succédant dans sa librairie. Ils n'eurent pas d'enfants. L'atelier de Le Breton, tout comme sa maison, se trouvaient rue de la Harpe, dans un bâtiment qu'il achètera en 1756, après l'avoir longtemps loué⁹. En 1752, il avait fait l'acquisition d'une maison de campagne à Massy, à trois lieues de Paris, où il invitait Denis Diderot pour « d'assez fréquents séjours ». Agrandie au cours des années, la propriété de Massy atteindra cent cinquante hectares¹⁰.

Le Breton fut-il franc-maçon ? Certains l'affirment¹¹, de même qu'on prétend déceler des marques de la franc-maçonnerie dans le frontispice de l'*Encyclopédie* ou dans l'ensemble de l'ouvrage. S'il est

1748, BN.fr., 22077, f. 193-194 (pièce 81), 203-206 (pièce 86) ; Grand-Carteret, *Almanachs français*, p. 31-32.

6. James Doolittle, « The Four Booksellers and the *Encyclopédie* », dans *Literature and Society*, éd. Bernice Slote, Lincoln, University of Nebraska Press, 1964, p. 23-25. Pour les postes de Le Breton voir aussi G. Lepreux, o.c., première partie, p. 298-300, p. 304 ; seconde partie, p. 170, 172, 202 ; Madeleine Pinault Sørensen, « Le Breton, André-François », dans *Dictionnaire de Diderot*, éd. Roland Mortier et Raymond Trousson, Paris, Champion, 1999, p. 269.

7. Rapport de police sur Le Breton, le 1^{er} janvier 1752, BN. fr. 22107, f. 91.

8. *Ibid.*

9. M.-A. Merland et J. Reyniers, « Fortune d'André-François Le Breton », 66, p. 73-74.

10. *Corr.*, I, p. 222n ; M.-A. Merland et J. Reyniers, « Fortune d'André-François Le Breton », p. 73-74.

11. Voir par exemple Jacques Mitterand *et al.*, « Franc-maçonnerie », t. IX, *Encyclopaedia universalis : Corpus*, Paris, Encyclopaedia universalis, 1993, p. 935.

vrai qu'un nommé Le Breton comptait au nombre des francs-maçons une quinzaine d'années avant le lancement de l'*Encyclopédie*, Pierre Chevallier a montré, dès 1964, qu'il s'agissait du compagnon orfèvre Thomas Le Breton et non du libraire de l'*Encyclopédie*¹². Bref, rien ne prouve que Le Breton ait été maçon.

Avant d'évoquer son rôle dans la publication de l'*Encyclopédie*, résumons les dernières années de Le Breton, jusqu'à sa mort le 5 octobre 1779¹³.

En 1773, âgé de soixante-cinq ans, il prit une semi-retraite, transférant son office de maître imprimeur à son prote Jean-Georges-Antoine Stoupe, mais conservant sa boutique de libraire, son titre d'imprimeur ordinaire du roi et ses droits sur l'*Almanach royal*¹⁴. Cette année-là, il acheta une maison rue Hautefeuille, bien de la famille du parlementaire Guillaume-François Omer de Fleury auquel il prêtait de l'argent depuis 1771¹⁵. Bizarrement, en 1759, le fils de celui-ci, le magistrat Joseph Omer Joly de Fleury avait milité en faveur d'une interdiction de l'*Encyclopédie*¹⁶.

Malgré sa semi-retraite, Le Breton ne connaissait pas le repos. La publication de l'*Almanach*, en particulier, qui lui rapportait des dizaines de milliers de livres par an, lui causa de graves ennuis¹⁷. En 1774, alors que la France souffrait d'une grave disette que certains attribuaient aux mauvais choix des autorités, l'*Almanach* enregistrait pour la première et dernière fois le nom, le titre et l'adresse du trésorier des grains de Louis XV. Il est peu probable que Le Breton ait eu l'intention de critiquer l'administration royale ou de lui nuire, mais cette mention lui fut très sévèrement reprochée et lui valut une fermeture de son atelier d'imprimeur pour trois mois. Cependant, l'année

12. Pierre Chevallier, *Les Ducs sous l'acacia ou les premiers pas de la Franc-Maçonnerie française, 1725-1743*, Paris, Vrin, 1964, p. 23-24, et 51-52. Sur les tentatives de trouver de la franc-maçonnerie dans l'*Encyclopédie*, y compris chez Le Breton, voir Frank A. Kafker, « Some Observations on Five Interpretations of the *Encyclopédie* », *Diderot Studies*, XXIII, 1988, p. 92-94.

13. Pour la date de son décès voir *Corr.*, XV, note p. 104.

14. G. Lepreux, o.c., première partie, p. 300-301, 304 ; M.-A. Merland et J. Reyniers, « Fortune d'André-François Le Breton », p. 83.

15. Henri Baillièrre, « La Rue Hautefeuille », *Bulletin de la Société historique du VI^e arrondissement de Paris*, III, janvier à juin 1900, p. 243 ; M.-A. Merland et J. Reyniers, « Fortune d'André-François Le Breton », p. 73.

16. Jean Haechler, *L'Encyclopédie: Les Combats et les hommes*, Paris, Les Belles Lettres, 1998, p. 272-273.

17. CL, IX, p. 208 (le 1^{er} janvier 1771). Selon deux estimations, les revenus annuels de l'*Almanach* seraient d'à peu près 40 000 ou 65 000 livres. Voir Mercier, *Tableau de Paris*, IV, p. 12 ; G. d'Avenel, *Les Revenus d'un intellectuel de 1200 à 1913*, Paris, Flammarion, 1922, p. 313.

suivante, il était rentré dans les bonnes grâces des autorités puisqu'il fut admis à présenter l'exemplaire 1755 de l'*Almanach* à Louis XVI en personne¹⁸.

Mais deux ans plus tard, il s'attira de nouveaux ennuis lorsque l'*Almanach* tomba au beau milieu d'un conflit politique : les magistrats parisiens s'indignèrent de la façon dont l'*Almanach* de 1777 qualifiait d'anciens membres du parlement de Paris des membres du « parlement Maupeou », autrement dit comme des magistrats que le ministre René-Nicolas de Maupeou avait imposés contre la volonté des parlementaires. Selon les *Mémoires secrets* du 5 janvier 1777, « l'imprimeur est d'autant plus répréhensible qu'au lieu de soumettre son ouvrage à la censure de monsieur [Mathieu-François] de Mairobert, auquel il avoit été adressé, il a jugé à propos de se choisir monsieur [Prosper Jolyot] de Crébillon : ce qui annonce de la manœuvre & de la mauvaise foi »¹⁹. Le Breton réussit à calmer les esprits en republiant l'édition sans les mentions jugées offensantes²⁰.

À la fin de sa vie, malgré ces imbroglios et d'autres encore, Le Breton pouvait considérer sa carrière avec satisfaction. Les hommes d'affaires parisiens l'avaient choisi comme consul en 1767 et puis comme juge-consul en 1770, dans les deux cas pour un mandat d'un an ; ses collègues lui avaient ainsi confié le pouvoir de trancher les différends commerciaux²¹. Il avait surtout mené l'*Encyclopédie* à son achèvement.

Le Breton dans l'aventure de l'*Encyclopédie*

L'entreprise centrale de la carrière de Le Breton fut la publication de l'*Encyclopédie*. L'aventure commença en janvier 1745, lorsque Le Breton se lia avec deux hommes de lettres, l'Anglais John Mills et l'Allemand Godefroy Sellius, dans le but de publier une traduction révisée et augmentée de la *Cyclopaedia* (1728) d'Ephraïm Chambers. Au moment de rencontrer Mills et Sellius, Le Breton imprimait la traduction (1746-1748) du *Medicinal Dictionary* (1743-1745) de Robert James, publiée par les trois libraires qui deviendraient ses associés pour l'*Encyclopédie* : Antoine-Claude Briasson, Michel-

18. Louis Petit de Bachaumont *et al.*, *Mémoires secrets*, 36 vols., Londres, Adamson, 1784-1789, VII, p. 121, 123 (le 1^{er} et 7 février 1774) ; Grand-Carteret, *Almanachs français*, 28 ; *Gazette de France*, 13 janvier 1775, p. 18.

19. Bachaumont *et al.*, *Mémoires secrets*, X, 3-4 (5 janvier 1777).

20. *Ibid.*, X, 6 (10 janvier 1777).

21. G. Lepreux, o.c., première partie, p. 300-301, 304 ; Antoine-Gaspard Boucher d'Argis, CONSULS DES MARCHANDS, dans *Encyclopédie*, IV, 103-105.

Antoine David et Laurent Durand²². Il se peut que sa participation à ce projet en cours lui ait permis de mesurer le potentiel commercial d'une encyclopédie. En tout état de cause, il devait connaître à son tour le succès de la *Cyclopaedia* : dont sept éditions en anglais avaient été publiées, deux éditions en italien le seraient avant 1750²³.

Le Breton obtint donc le privilège pour la traduction de la *Cyclopaedia*, laquelle devait s'intituler soit *Dictionnaire universel des arts et des sciences*, selon les termes du privilège du 26 mars 1745, soit *Encyclopédie, ou dictionnaire universel des arts et des sciences*, selon le prospectus de la même année²⁴. Cependant, il ne parvenait pas à s'entendre avec ses partenaires. En effet, il les soupçonnait d'escroquerie ; si bien que lui-même et Mills finirent par en venir aux mains. Suite à une série de procès, le chancelier d'Aguesseau finit par dissoudre le contrat. Pour relancer le projet, Le Breton s'adjoignit trois libraires qui avaient collaboré avec lui à la publication de la traduction du *Medicinal Dictionary*. Les quatre associés signèrent un contrat en octobre 1745 et obtinrent les privilèges en janvier 1746 et avril 1748. Suivant le prospectus de 1745, le privilège de 1746 formalisait le nouveau titre d'*Encyclopédie* et, pour la première fois, il indiquait la volonté d'ajouter à la traduction de la *Cyclopaedia* des matériaux du *Lexicon Technicum* (1704) de John Harris ainsi que divers autres textes. Tandis que Briasson, David et Durand possédaient chacun une sixième part d'intérêt dans l'entreprise, Le Breton en détenait la moitié et se chargeait seul de l'impression²⁵.

Dans le même temps, le libraire Charles-Antoine Jombert mettait au point son propre dictionnaire des sciences et des arts, élargi par des Mauristes à partir d'une traduction du *Mathematisches Lexicon* (1716) de Christian Wolff. En 1746, ayant appris l'expansion du projet de Le Breton dans le privilège de 1746, Jombert écrivit au chancelier d'Aguesseau, accusant Le Breton et ses associés de vouloir bloquer ou

22. Jacques Roger, « *Dictionnaire universel de médecine* traduit de l'anglais de Robert James », in DPV, I, p. 155-163 ; Merland et Reyniers, « Fortune d'André-François Le Breton », p. 66 ; Wilson, p. 45.

23. Lael Ely Bradshaw, « Ephraim Chambers' *Cyclopaedia* », dans *Notable Encyclopedias of the Seventeenth and Eighteenth Centuries: Nine Predecessors of the Encyclopédie*, éd. Frank A. Kafker, Oxford, Voltaire Foundation, 1981, 138-139.

24. Haechler, o.c., p. 24-25 ; Irène Passeron, « Quelle(s) édition(s) de la *Cyclopaedia* les encyclopédistes ont utilisée(s) ? », RDE, 40-41, 2006, p. 287.

25. John Lough, *The Encyclopédie*, London, Longman, 1971, p. 7-14 ; Linn Holmberg, « The Forgotten Encyclopedia: The Maurists' Dictionary of Arts, Crafts, and Sciences, the Unrealized Rival of the *Encyclopédie* of Diderot and D'Alembert », thèse doctorale, Umeå University, Suède, 2014, p. 127-128. Voir aussi Haechler, o.c., p. 30-31.

ruiner son propre dictionnaire et demandant des limites à l'expansion de l'*Encyclopédie*²⁶. Rien ne permet d'affirmer que Le Breton ait tenté de saborder l'encyclopédie mauriste, dont le projet fut finalement abandonné.

Le privilège de l'*Encyclopédie* une fois accordé en 1746, Le Breton et ses associés s'assurèrent le concours d'une petite équipe dans laquelle figuraient déjà Diderot et D'Alembert et, en juin 1746, ils nommèrent un directeur : l'abbé Jean-Paul De Gua de Malves. Celui-ci se révéla inefficace et irresponsable, au grand dam des associés, si bien qu'il dût démissionner en août 1747 au terme de quatorze mois de travail. Deux mois plus tard, les associés offrirent le poste de De Gua à Diderot et D'Alembert, décision qui allait se révéler déterminante pour l'entreprise.

À cette époque, les associés pensaient être en mesure de mener à bien en trois ans et demi une encyclopédie en cinq volumes in folio²⁷, et surtout d'y parvenir sans controverses. Dans un plan inédit pour l'*Encyclopédie*, De Gua affirmait sa volonté de respecter l'orthodoxie catholique²⁸. Or, au-delà de leur tendance à répandre l'hétérodoxie, les nouveaux directeurs augmentèrent le nombre des collaborateurs et les encouragèrent à leur soumettre des articles longs.

De Gua, pour sa part, avait souhaité réunir des articles d'une taille proche de ceux de la *Cyclopaedia* et du *Lexicon Technicum*. Lui aussi avait à l'esprit une encyclopédie collaborative, mais faute de temps ou de capacité, il ne parvint à attirer qu'une dizaine de rédacteurs, tandis que sous la direction de Diderot et D'Alembert, et souvent grâce à leur intervention personnelle, au moins 205 auteurs et artistes collaborèrent à l'*Encyclopédie*²⁹. Du fait de cette émulation et la politique éditoriale des deux directeurs, le manuscrit de l'*Encyclopédie* ne cessait de s'accroître, et sa publication subit des retards en raison de l'emprisonnement de Diderot pendant plus de trois mois en 1749 pour avoir publié des livres scandaleux. En attendant l'arrivée des souscriptions après la parution du prospectus en octobre 1750, Le

26. L. Holmberg, o.c., p. 128-132.

27. En 1745, on prévoyait que l'*Encyclopédie* comprendrait cinq volumes, et le contrat passé avec Diderot le 16 octobre 1747 suggère une durée de trois ans et demi. Voir J. Proust, o.c., p. 47 et 51 ; Wilson, p. 67-68.

28. Frank A. Kafker et Jeff Loveland, « La Vie agitée de l'abbé De Gua de Malves et sa direction de l'*Encyclopédie* », RDE, 47, 2012, p. 197-205.

29. *Ibid.*, p. 199-201 ; Frank A. Kafker, *The Encyclopedists as a Group : A Collective Biography of the Authors of the Encyclopédie*, Oxford, Voltaire Foundation, 1996, p. 37-41 ; Frank A. Kafker et Madeleine Pinault Sørensen, « Notices sur les collaborateurs du recueil de planches de l'*Encyclopédie* », RDE, 18-19, 1995, p. 200-229.

Breton craignit de voir disparaître des dizaines de milliers de livres d'investissement³⁰.

Les ventes de l'*Encyclopédie* décollèrent au cours des sept années suivantes. Les libraires avaient d'abord projeté d'imprimer 1625 exemplaires de chaque volume, ils portèrent le tirage à 2075 exemplaires dès la publication du premier tome, atteignant le chiffre record de 4225 exemplaires en février 1754 pour le tome IV ; il fallut imprimer de nouveaux exemplaires des trois premiers tomes pour harmoniser les tirages. Dès la fin de 1754, la valeur des souscriptions s'élevait à plus de 500 000 livres³¹.

Malheureusement, le succès même de l'*Encyclopédie* encourageait les contrefaçons. En 1751, le libraire hollandais J. Néaulme avait annoncé un projet de réimpression de l'*Encyclopédie* avec des ajouts, mais l'entreprise tourna court. Le Breton et ses collègues prirent plus au sérieux le projet d'une réimpression non autorisée de quelques libraires anglais. David et Briasson partirent en Angleterre vers la fin de l'année dans le but de l'arrêter. Les négociations qu'ils menèrent avec leurs rivaux anglais furent apparemment couronnées de succès, même si le premier volume d'une contrefaçon parut à Londres l'année suivante. Toujours en 1752, Joseph Ayloffé lança une traduction en anglais de l'*Encyclopédie* qui échoua peu après. Quatre ans plus tard, Le Breton et ses associés durent de nouveau passer à l'action devant la menace d'une réédition de l'*Encyclopédie* par Jean-Henri-Samuel Formey. Celle-ci devait être un abrégé, corrigé et expurgé. À la demande des libraires, D'Alembert persuada Chrétien-Guillaume de Malesherbes, directeur de la librairie, d'interdire la publication ou la circulation d'un tel ouvrage en France, mais Formey finit par publier son *Dictionnaire instructif* en 1764 chez Jean-Justin Gebauer de Halle³².

30. Ralph Bowen, « The *Encyclopédie* as a Business Venture », dans *From the Ancien Régime to the Popular Front*, éd. Charles K. Warner, New York, Columbia University Press, 1969, p. 4-11 ; Wilson, p. 68-69, 97-98, 102 ; Jacques Proust, o.c., p. 48-49, 51.

31. John Lough, *The Encyclopédie in Eighteenth-Century England and Other Studies*, Newcastle, Oriel Press, 1970, p. 105 ; Frank A. Kafker, « Les Ventes de l'*Encyclopédie* », dans *Sciences, musiques, Lumières : Mélanges offerts à Anne-Marie Chouillet*, éd. Ulla Kölving et Irène Passeron, Ferney, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2002, p. 557-561 ; J. Proust, *Diderot et l'Encyclopédie*, 3^e édition, Paris, Albin Michel, 1995, p. 52.

32. G. L. Von Roosbroeck, « Who Originated the Plan of the *Encyclopédie*? », *Modern Philology*, XXVII, 1929-1930, p. 383-384 ; J. Lough, *Encyclopédie in Eighteenth-Century England*, p. 3-8 ; Frank A. Kafker et Jeff Loveland, « Antoine-Claude Briasson et l'*Encyclopédie* », *RDE*, 35, 2003, 134-135 ; David Adams, « Formey continuateur de l'*Encyclopédie* », *RDE*, 13, 1992, p. 117-119.

Comme son collègue David, Le Breton fut aussi un contributeur de l'*Encyclopédie*. Il rédigea l'article ENCRE NOIRE À L'USAGE DE L'IMPRIMERIE qui parut dans le tome V. Cet article de presque quatre colonnes s'étend sur deux pages, toutes deux numérotées 633, ce qui pourrait indiquer que Le Breton l'inséra au dernier moment. Malgré son titre, l'article traitait également de l'encre rouge, nécessaire pour les livres religieux ainsi que pour les affiches et les pages de titre, et il se terminait par des suggestions concernant des encres d'autres couleurs. La perspective était pratique : l'article indiquait les procédés permettant de produire de l'encre à partir d'ingrédients et d'un appareil. Le Breton, qui adressait ses conseils au lecteur (« vous »), se servait de temps en temps de la première personne, notamment à deux reprises pour faire valoir sa propre expérience (« c'est mon avis », « je ne [y] vois ... aucun inconvénient »)³³. Il faut signaler que ce sujet n'était pas traité dans la *Cyclopaedia*.

Dès la parution des premiers volumes, Le Breton s'était inquiété du fait que Diderot, D'Alembert et d'autres collaborateurs heurtaient les gens en place par des remarques peu orthodoxes sur la religion ou la politique. L'administration avait d'ailleurs suspendu l'entreprise pendant quelque temps en 1752 à cause d'une prétendue adhésion à la thèse jugée hérétique de Jean-Martin de Prades (1751), et à cause de passages critiques à l'égard de l'Église et de l'État dans les deux premiers tomes. La possibilité était réelle que l'*Encyclopédie* fût interdite pour de bon et que des mesures soient prises à l'encontre des libraires et des directeurs³⁴.

L'orage que Le Breton craignait arriva cinq ans plus tard, déclenché vers la fin de 1757 par l'article GENÈVE de D'Alembert dans le tome VII. Non seulement cet article impie provoqua un incident international, mais il contribua à la décision de D'Alembert d'abandonner son poste de directeur de l'*Encyclopédie*. L'attentat commis par Robert Damiens contre Louis XV au début de l'année avait déjà augmenté la répression du gouvernement contre les écrits subversifs. La parution du livre *De l'esprit* de Claude-Adrien Helvétius en 1758 ne fit qu'aggraver la situation, car les ennemis des philosophes dénonçaient un complot contre le catholicisme. Dès 1759, le parlement de Paris et l'administration royale condamnèrent et *De l'esprit* et l'*Encyclopédie*. Dès lors, les libraires perdaient le privilège de l'*Encyclopédie* et devaient rembourser 72 livres à chacun des quatre milles souscripteurs, ce qui aurait représenté une somme dépassant les 275 000 livres. Seules

33. André-François Le Breton, ENCRE NOIR, dans *Encyclopédie*, V, 633.

34. Frank A. Kafker, « *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres* », dans *Dictionnaire de Diderot*, p. 159.

l'habileté des libraires et la complaisance de différents ministres, celle de Malesherbes au premier chef, leur permirent d'échapper à ce désastre. Un accord fut trouvé stipulant que les libraires se trouvaient exemptés de presque tous les remboursements et pouvaient poursuivre la publication de l'*Encyclopédie*. Ils devraient imprimer en cachette les volumes de discours et les publier tous en une fois, tandis que les onze volumes de planches pourraient être publiés ouvertement et être proposés au public au fur et à mesure de leur impression³⁵.

Pourtant, l'inquiétude de Le Breton ne fit qu'augmenter. Des accusations de plagiat à propos des planches de l'*Encyclopédie* pesaient sur l'entreprise ; de nouveau, il devait la financer de ses propres deniers ; de surcroît, il participait pleinement à une conspiration à un moment où le gouvernement se raidissait face à des menaces réelles ou imaginaires. En outre, puisque l'*Encyclopédie* n'existait plus aux yeux des autorités, elle n'était plus l'objet d'une censure officielle, ce qui augmentait les risques éventuels pour Le Breton et ses collègues³⁶.

C'est au regard de cette situation qu'on peut comprendre sinon pardonner sa censure des dix derniers volumes de discours. De fait, Le Breton et son associé Louis-Claude Brullé³⁷ retouchèrent des articles déjà approuvés sur épreuves par Diderot, éliminant ou modifiant des affirmations politiques ou religieuses compromettantes. Dans des circonstances semblables, d'autres libraires parisiens recouraient à la censure, et comme le constata la fille de Diderot, Le Breton « craignait la Bastille plus que la foudre »³⁸. En même temps, pragmatique comme il l'était, il cherchait à préserver son investissement.

L'importance de sa censure demeure difficile à évaluer. Bien entendu, Le Breton ne détruisit pas totalement l'*Encyclopédie*, qui demeura une somme de savoirs et d'hétérodoxie malgré ses interventions. L'exemplaire de l'*Encyclopédie* découvert par Douglas Gordon et Norman Torrey en 1947 comporte un volume, ajouté par Le Breton lui-même, comprenant des documents relatifs à la publication de l'ouvrage, notamment les épreuves de plus de quarante articles censurés. On constate qu'ils se trouvent presque tous dans les dix derniers tomes de l'*Encyclopédie*, et, qu'à une exception près – un article de théologie d'André Morellet –, ils ont été rédigés par Louis de Jaucourt

35. *Ibid.* ; J. Lough, *Encyclopédie*, p. 22-27 ; J. Lough, *Encyclopédie in Eighteenth-Century England*, p. 107, 122-123.

36. Wilson, p. 302-306, 361, 390-391.

37. Sur Brullé voir Frank A. Kafker, « Brullé : L' "Ostrogothe" identifié », RDE, 27, 1999, p. 105-109.

38. Marie-Angélique de Vandeul, « Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Diderot », dans DPV, I, p. 23.

ou Diderot³⁹. Selon l'hypothèse de Gordon et Torrey, ce recueil d'articles représente « la plus grande partie » de la censure de Le Breton. Il permet donc de mesurer les dommages causés par Le Breton, dont les pires se situent probablement dans l'article PYRRHONIENNE de Diderot, véritable manifeste pour la tolérance et la liberté, affaibli par une révision particulièrement « cruelle »⁴⁰. Il se peut néanmoins que d'autres articles que ceux dont il a conservé les épreuves aient été modifiés par Le Breton. En 1764, Diderot l'accusa d'avoir, en collaboration avec Brullé, défiguré son article INTENDANT, article absent du recueil d'épreuves⁴¹.

Diderot, pour sa part, se méfiait déjà de Le Breton au moment de réviser les épreuves de MENACE, car il écrivit dans la marge : « Je prie tres instamme[nt] qu'on ne s'avise pas de toucher à cette [*sic*] article »⁴². Un an plus tard, en 1764, confronté à la version publiée d'un « des grands articles de philosophie de la lettre S »⁴³, probablement SARRASINS OU ARABES⁴⁴, Diderot reconnut l'ampleur de la censure pratiquée par Le Breton. Furieux, il le dénonça : « En effet, a-t-on jamais ouï parler de dix volumes in-folio clandestinement mutilés, tronqués, hachés, déshonorés par un imprimeur ? Vous serez traîné dans la boue avec votre livre, et l'on vous citera dans l'avenir comme un homme coupable d'une infidélité et d'une hardiesse auxquelles on n'en trouvera point à comparer »⁴⁵.

Avant cette rupture définitive, les deux hommes avaient entretenu des rapports cordiaux, même si Diderot reprochait parfois Le Breton d'être avare, susceptible et ennuyeux et s'il trouvait sa femme contradictoire, à la fois dévote et délurée, généreuse et avide, intelligente et insignifiante⁴⁶. Comme l'écrit Diderot, désormais, Le Breton ne savait

39. Douglas H. Gordon et Norman L. Torrey, *The Censoring of Diderot's Encyclopédie and the Re-Established Text*, New York, Columbia University Press, 1947, 35, p. 62, 67-107.

40. *Ibid.*, p. 48-53. Selon Jean Haechler, au contraire, Jaucourt fut « le premier lésé », notamment dans son article TOLÉRANCE, complètement supprimé. Voir Haechler, o.c., p. 355-356.

41. Gordon et Torrey, *Censoring of Diderot's Encyclopédie*, 33, 39-41. Sur la censure de Le Breton voir aussi Wilson, p. 390-98, 406 ; J. Lough, *Encyclopédie in Eighteenth-Century England*, 76-89 ; Kafker, *Encyclopedists as a Group*, p. 93-100.

42. *Ibid.*, p. 96.

43. CL, IX, 208 (le 1^{er} janvier 1771).

44. Pour des doutes à ce sujet voir Lough, *Encyclopédie in Eighteenth-Century England*, p. 86.

45. Diderot à Le Breton, [12 novembre 1764], dans *Corr.*, IV, p. 302.

46. Pour ses impressions des Le Breton voir Diderot, *Corr.*, surtout I, p. 196 ; II, p. 120 ; III, p. 322-324, 337-338, 343 ; IV, p. 82-83, 105-106, 154, 192-193, 300-306 ; V, p. 16, 64-65, 91-92 ; IX, p. 28-35, 239-244 ; XL, p. 115.

plus quelle contenance adopter en sa présence : « Il [Le Breton] promène autour de moi sa lourde et pesante figure. Il s'assied, il se lève ; il se rassied. Il voudrait parler, il se tait ; je ne sçais ce qu'il me veut »⁴⁷.

Malgré cette gêne, Le Breton poursuivit son travail pour l'*Encyclopédie*. Certaines de ses initiatives la servaient indirectement. En 1760, lui et ses associés firent l'acquisition de l'imprimerie de Trévoux dans des circonstances mystérieuses, peut-être parce qu'ils songeaient à y imprimer l'*Encyclopédie* en entier ou en partie, peut-être dans le but de se pourvoir d'un entrepôt hors de Paris pour des milliers de volumes de l'*Encyclopédie*⁴⁸. Enfin, en 1762, Le Breton s'arrangea pour devenir syndic, le premier poste exécutif de la Communauté des libraires et imprimeurs. Selon Grimm, il l'aurait fait pour « être instruit de toutes les saisies que la police pourrait ordonner, et à même par conséquent de prévenir les coups que de nouvelles délations pourraient attirer à la continuation de l'entreprise »⁴⁹.

Quoi qu'il en soit, Le Breton était toujours syndic vers le début de 1766. À cette époque, il pensait fournir les dix derniers tomes de discours aux souscripteurs, mais un obstacle survint : la police lui demanda d'en différer la distribution à Paris et à Versailles pour ne pas porter ombrage à une Assemblée du clergé qui se tenait au même moment. Le Breton ne put toutefois pas s'empêcher d'envoyer quelques exemplaires de l'*Encyclopédie* à quelques personnes influentes à la cour. La police l'emprisonna donc durant la semaine du 23 au 30 avril 1766. Malgré sa rancœur, Diderot tenta de l'aider, mais les conditions de son incarcération laissent penser que les autorités ne cherchaient qu'à sauver les apparences : il ne fut pas interrogé et disposa d'un serviteur, de livres et de quoi écrire⁵⁰.

Les six ou sept années suivantes furent les plus calmes de toute l'histoire de l'*Encyclopédie*. Finalement, les dix derniers tomes de texte furent diffusés ainsi que les sept derniers tomes de planches. L'*Encyclopédie* suscitait tant de demandes qu'elle en vint à se vendre bientôt au-dessus du prix de souscription de 980 livres, et ceci malgré la concurrence d'autres éditions francophones en cours de publication à Genève, Yverdon, Lucques et Livourne⁵¹. Chacun des quatre libraires

47. Diderot à Sophie Volland, [18 août 1765], *Corr.*, V, p. 92-93.

48. Françoise Weil, « L'Impression des tomes VIII à XVII de l'*Encyclopédie* », *RDE*, I, 1986, p. 90-93.

49. *CL*, IX, p. 207 (1^{er} janvier 1771).

50. G. Lepreux, o.c., première partie, p. 300 ; Wilson, p. 418-420 ; Kafker, *Encyclopedists as a Group*, p. 112n.

51. Sur les éditions en français voir Madeleine F. Morris, « The Tuscan Editions of the *Encyclopédie* », dans *Notable Encyclopedias of the Late Eighteenth Century* :

associés réalisa des bénéfices se chiffrant en centaines de milliers de livres. Il se peut même que le profit net total monte à plus de deux millions de livres ; en outre, en 1768, les planches et le droit de réimprimer l'*Encyclopédie* furent vendus à Charles-Joseph Pancoucke pour 200 000 livres de plus. Dans toutes ces transactions, Le Breton, après la mort de Durand en 1763⁵², empochait plus de la moitié des bénéfices. De 1766 à 1772, le seul problème sérieux pour les libraires fut une longue lutte juridique initiée par le souscripteur et homme de lettres Pierre-Joseph Luneau de Boisjermain en 1769. Celui-ci prétendait que les libraires avaient fait payer l'*Encyclopédie* trop cher aux souscripteurs. Le procès de Luneau s'enlisa au tribunal dès 1772, mais le plaignant le relança en 1776 : l'affaire ne fut classée que deux ans plus tard, un an avant la mort de Le Breton⁵³.

À sa mort, Le Breton possédait plus d'un million de livres, fortune que seul Pancoucke dépasserait parmi les libraires de l'époque⁵⁴. Selon le testament qu'il rédigea quelques semaines avant sa mort, Le Breton avait à son service, dans la maison rue Hautefeuille, une cuisinière, un cocher, un portier et d'autres serviteurs ; en dehors de Paris, il employait un jardinier et louait ses terres à des fermiers⁵⁵. Amorcée avec l'*Almanach royal*, sa richesse est due en grande partie à l'*Encyclopédie*.

Eleven Successors of the Encyclopédie, éd. Frank A. Kafker, SVEC, 1994, p. 51-84 ; Kathleen Hardesty Doig, « The Quarto and Octavo Editions of the *Encyclopédie* », dans *Notable Encyclopedias of the Late Eighteenth Century*, p. 117-142 ; Jean-Daniel Candaux et al., eds., *L'Encyclopédie d'Yverdon et sa résonance européenne: Contextes – contenus – continuités*, Geneva, Slatkine, 2005 ; Frank A. Kafker, « Epilogue : The Tortoise and the Hare : The Longevity of the *Encyclopaedia Britannica* and the *Encyclopédie* Compared », dans *The Early Britannica : The Growth of an Outstanding Encyclopedia*, éd. Kafker et Jeff Loveland, SVEC, 2009, p. 299-300.

52. Sur les profits des libraires voir Lough, *Encyclopédie in Eighteenth-Century England*, surtout p. 105-114, 142-153 ; John Lough, *Essays on the Encyclopédie of Diderot and D'Alembert*, London, Oxford University Press, 1968, p. 59-61 ; J. Proust, o.c., p. 57-58.

53. J. Lough, *Encyclopédie*, p. 29-30 ; Wilson, p. 481, 502-504 ; Bachaumont et al., *Mémoires secrets*, VI, p. 150-151, 153-158 (19 et 23 juin et le 1^{er} juillet 1772), IX-XII, *passim*.

54. Merland et Reyniers, « Fortune d'André-François Le Breton », 75, 86-87 ; Giles Barber, « Who Were the Booksellers of the Enlightenment? », dans *Studies in the Booktrade of the European Enlightenment*, London, Pindar Press, 1994, p. 269.

55. Insinuation du testament d'André-François Le Breton, 12 novembre 1779, Archives de Paris, MSS, DC⁶ 258, f. 98-100. Voir aussi l'insinuation du testament de Marguerite Vaux, 17 décembre 1785, Archives de Paris, MSS, DC⁶ 263, f. 13ff ; testament Le Breton, 30 août 1779, AN, MC, MSS, XXVII, 405 ; codicille Le Breton, 5 octobre 1779, AN, MC, MSS, XXVII, 406 ; inventaire Le Breton, 11 octobre 1779, AN, MC, MSS, XXVII, 406 ; testament Mme le Breton, le 10 août 1782, AN, MC, MSS, C 852.

Le Breton comparé à d'autres libraires de l'époque.

Pour caractériser Le Breton en tant que libraire, il faut le comparer à d'autres libraires de l'époque, d'abord à ses trois associés de l'*Encyclopédie* et ensuite à Panckoucke. Certes Le Breton fut plus qu'un simple libraire : il fut avant tout imprimeur mais, comme de nombreux « libraire-imprimeurs » de son époque, il assumait à la fois les fonctions du libraire, de l'imprimeur et de l'éditeur dans le sens moderne de ces termes. Bien que qu'il ne possédât que peu de privilèges⁵⁶, et que son nom fût moins présent sur les pages de titres que ceux de ses associés, par exemple, ses activités d'éditeur ne furent pas négligeables. Tout en retenant la désignation ambiguë de libraire, il faut voir en lui un véritable homme d'affaires.

Tout comme Le Breton, ses associés appartenaient au commerce du livre par des liens de famille ainsi que par leur profession : Briasson avait épousé la fille d'un libraire parisien, les parents de David exerçaient le métier de libraires depuis quelque deux cents ans, et Durand avait épousé la nièce d'un libraire parisien⁵⁷. De fait, quelques familles régnaient sur la librairie parisienne. Cependant, si les mariages entre libraires créaient des alliances, les liens de parenté n'excluaient pas forcément la concurrence ou la discorde. Le Breton lui-même en avait fait l'expérience. Comme on l'a vu, il dût lutter contre certains membres de sa propre famille pour le contrôle de l'*Almanach royal*. Par la suite, Jombert, quoique cousin de Le Breton au second degré⁵⁸, n'hésita pas à s'opposer à lui concernant l'extension de l'*Encyclopédie*.

Comme l'observe Robert Darnton, la plupart des membres de la Communauté des libraires et imprimeurs de Paris évitaient le risque, puisque ils devaient leurs bénéfices à leurs privilèges, gardés dans la famille de génération en génération. À cet égard, signale Darnton, Le

56. Pinault Sørensen, « Le Breton, Andre-François », p. 269 ; Merland et Reyniers, « Fortune d'André-François Le Breton », p. 84.

57. Frédéric Barbier *et al.*, *Dictionnaire des imprimeurs, libraires et gens du livre à Paris, 1701-1789*, Genève, Droz, 2007, I, p. 308 ; Frank A. Kafker et Serena L. Kafker, *The Encyclopedists as Individuals: A Biographical Dictionary of the Authors of the Encyclopédie*, SVEC, 1988, p. 93 ; Frank A. Kafker et Jeff Loveland, « The Elusive Laurent Durand, a Leading Publisher of the French Enlightenment », SVEC, XII, 2005, p. 224.

58. Micheline Zephir, « Les Libraires et imprimeurs parisiens à la fin du XVIII^e siècle (1750-1789) », diplôme d'archiviste paléographe, École nationale de Chartres, 1974, p. 228.

Breton fait exception⁵⁹. Toutefois, on pourrait en dire autant de tous les libraires associés de l'*Encyclopédie*.

Le stéréotype de l'éditeur prudent s'applique peut-être le mieux à Briasson. Dans *Le Neveu de Rameau*, dont la rédaction remonte probablement aux années 1760 et 1770, Diderot le caricaturait comme un « bon homme, identifié avec son comptoir ... faisant régulièrement tous les ans un enfant légitime à sa femme, bon mari, bon père, bon oncle, bon voisin, honnête commerçant, mais rien de plus »⁶⁰. Quelque « bon » qu'il fût comme commerçant, Briasson s'y connaissait dans la vente de « matières malignes ou libertines » et publiait parfois sous une fausse adresse⁶¹. En 1753, par exemple, il publia les *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie* de D'Alembert, ouvrage à controverse, omettant son nom et indiquant Berlin comme lieu de publication⁶².

Un rapport de police du 1^{er} janvier 1752 résumait le caractère de David de manière analogue : c'était « un garçon d'esprit et qui entend bien son commerce. C'est malgré cela un impudent. Il est un peu suspect, puisqu'il a imprimé l'Esprit Despinosa »⁶³. Le livre mentionné doit être *La Vie et l'esprit de M. Benoit de Spinoza* (1719), réédité par la suite sous le titre *Traité des trois imposteurs* (1721), l'un des grands classiques de la littérature clandestine⁶⁴.

Durand, pour sa part, fut « un des plus suspects et des plus rusés de la Librairie » selon la police⁶⁵. En effet, c'est lui qui publia l'œuvre philosophique de Diderot à la fin des années 1740, y compris les *Pensées philosophiques* (1746), *Les Bijoux indiscrets* (1747) et la *Lettre sur les aveugles* (1749). En 1758, il publia *De l'esprit* d'Helvétius, ouvrage vite interdit par le roi, le parlement, le pape, l'archevêque de Paris et d'autres encore. Ensuite, espérant profiter du scandale, Durand entreprit d'en publier une édition clandestine⁶⁶. Même pris en flagrant délit d'infraction aux lois de la librairie, Durand n'était sanctionné que par des amendes ou des saisies mineures, peut-être parce

59. Robert Darnton, *The Literary Underground of the Old Regime*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1982, p. 197.

60. Denis Diderot, *Le Neveu de Rameau*, dans LEW, X, p. 308.

61. Kafker et Loveland, « Antoine-Claude Briasson », p. 139-140.

62. Antoine-Alexandre Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, 3 vols., Paris, Imprimerie bibliographique, 1806-1809, III, p. 161.

63. Rapport de police sur David, le 1^{er} janvier 1752, BnF, fr 22106, f. 270.

64. Georges Minois, *Le Traité des trois imposteurs : Histoire d'un livre blasphématoire qui n'existait pas*, Paris, Albin Michel, 2009, p. 189-240.

65. Rapport de police sur Durand, le 1^{er} janvier 1752, BnF, fr 22107, f. 26.

66. Kafker et Loveland, « Elusive Laurent Durand », p. 250-252.

qu'il bénéficiait d'une protection⁶⁷, mais peut-être aussi, conformément à la thèse de Robert Darnton, du fait du conservatisme de la librairie parisienne : une fois que le gouvernement avait attribué des privilèges, son intérêt était de ménager leurs détenteurs.

Comme on l'a vu, la police avait une image plutôt favorable de Le Breton, même s'il se permettait de « maronner » parfois⁶⁸, c'est à dire de publier des livres prohibés. En effet, tout indique qu'il posait moins de problèmes aux autorités que Durand ou David. Il n'en reste pas moins que, selon la police, il avait imprimé la *Lettre sur les aveugles* (1749) de Diderot, sur les presses de Pierre-Guillaume Simon, qu'il venait d'acquérir⁶⁹.

Dans les années 1760, Le Breton prêta son concours aux philosophes dans leur lutte pour la réhabilitation de Jean Calas, ce protestant exécuté à la suite d'un procès inique. Le Breton est identifié comme étant l'imprimeur des cinq rapports juridiques en faveur de l'annulation du jugement rendu contre Calas⁷⁰, et une préface de sa plume figure dans certaines éditions de l'un de ces textes, le *Mémoire* (1762) d'Élie de Beaumont⁷¹. Dans ce texte, Le Breton se vante d'avoir imprimé « tous les écrits qui se font sur cette affaire », y compris des « pièces originales », des déclarations des fils de Calas et une étude historique⁷². D'après ces descriptions, il s'agit vraisemblablement de quatre pamphlets de Voltaire de 1762 : *Pièces originales concernant la mort des Sieurs Calas, Mémoire de Donat Calas, Déclaration de Pierre Calas et Histoire d'Elizabeth Canning et de Jean Calas*⁷³. En même temps, discourant en philosophe, Le Breton déplorait le sort de la famille Calas,

67. *Ibid.*, p. 257.

68. Rapport de police sur Le Breton, le 1^{er} janvier 1752, BnF, fr 22107, f. 91.

69. *Ibid.* Voir aussi Frank A. Kafker et Jeff Loveland, « Diderot et Laurent Durand, son éditeur principal », RDE, 39, 2005, p. 31-32.

70. Athanase Coquerel, *Jean Calas et sa famille*, Paris, Cherbuliez, 1858, p. 495-496. En plus, Le Breton imprima le *Mémoire* (1762) de Pierre-Jean Mariette au moins deux fois, comme l'indiquent, par exemple, les différences considérables entre les exemplaires de l'University of Minnesota et l'University of Wisconsin.

71. Elle figure, par exemple, dans l'exemplaire de la Bibliothèque municipale de Lyon, tandis qu'elle manque dans les exemplaires de la British Library, de l'University of Michigan et de Princeton University.

72. [André-François Le Breton], préface, dans *Mémoire à consulter, et consultation pour la dame Anne-Rose Cabibel, veuve Calas, & pour ses enfans*, Paris, Le Breton, 1762.

73. Voltaire pensait que ses pamphlets seraient publiés par le libraire Joseph Merlin, mais il se peut que Le Breton, protecteur de Merlin, se chargeât de l'impression. Voir Voltaire à Etienne-Noël Damilaville, 10 octobre [1762], dans *Correspondance*, éd. Theodore Besterman, 107 vols., Genève, Institut et musée Voltaire, 1953-1965, L, 81 ; Besterman, éd., *Correspondance [de Voltaire]*, L, 81-82n ; Zephir, « Libraires et imprimeurs parisiens », 299.

louait Voltaire pour son rôle de bienfaiteur et promettait son aide financière aux Calas : « Je les imprime toutes [ces pièces] à leur profit & sans y prétendre aucun bénéfice pour mon compte »⁷⁴. Selon Diderot, madame Le Breton avait pensé tirer des bénéfices de la vente des publications en faveur des Calas, mais il le lui reprocha et l'en dissuada⁷⁵.

Selon l'historien Jean-Yves Mollier, l'« archétype ... de l'éditeur moderne » en France fut Panckoucke et non pas Le Breton. Il juge Le Breton insuffisamment motivé : « Le Breton, une fois fortune faite, s'est retiré pour jouir de ses rentes et a cessé toute activité. Au contraire, Panckoucke se tuera à la tâche »⁷⁶. Pourtant, la comparaison paraît inadéquate, car Panckoucke décéda à l'âge de soixante-deux ans, tandis que Le Breton ne prit sa semi-retraite qu'à soixante-cinq ans, de telle sorte qu'il est bien difficile de savoir si Panckoucke aurait continué à travailler. L'autre argument de Mollier est plus convaincant : contrairement à Le Breton, Panckoucke aurait découvert le moyen d'élargir « le public naturel » de l'*Encyclopédie*, c'est-à-dire de susciter une plus ample demande pour l'ouvrage en publiant des éditions au format réduit. De plus, « véritable entrepreneur », Panckoucke sut réunir des « capitaux internationaux » et « réduire les coûts de production en internationalisant la fabrication »⁷⁷.

Le Breton ne fut sans doute pas à la hauteur de Panckoucke sur ces différents plans. Toutefois, il convient de reconnaître que l'éditeur moderne se définit par d'autres critères. Anticipant sur les pratiques de Panckoucke, Briasson, par exemple, s'établit au sein d'un réseau commercial international⁷⁸. Durand, pour sa part, partageait avec Panckoucke le goût du risque, goût qui le conduisit, de même que Panckoucke, au bord de la faillite⁷⁹.

Enfin, Le Breton est souvent vu comme un homme d'affaires plus cupide que novateur. Son « exploitation » de Louis de Jaucourt est

74. [Le Breton], préface, dans *Mémoire à consulter*.

75. Diderot à Volland, [16 septembre 1762], dans *Corr.*, IV, p. 153-154.

76. Jean-Yves Mollier, « Le Contexte éditoriale du XIX^e siècle », *Revue Jules Verne*, XXVI, 2007, p. 24.

77. *Ibid.*, p. 24 ; Jean-Yves Mollier, « Encyclopédie et commerce de la librairie du XVIII^e au XX^e siècle », dans *L'Entreprise encyclopédique*, éd. Jean Bouffartigue et Françoise Mélonio, Nanterre, Centre des Sciences de la Littérature, Université Paris X, 1997, p. 297.

78. Kafker et Loveland, « Antoine-Claude Briasson », p. 131-132 ; Barbier *et al.*, *Dictionnaire des imprimeurs*, I, p. 309.

79. Kafker et Loveland, « Elusive Laurent Durand », p. 253-257. En 1788, Panckoucke s'approchait de la faillite. Voir Robert Darnton, *The Business of Enlightenment: A Publishing History of the Encyclopédie, 1775-1800*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1979, p. 473.

légendaire. Celui-ci collaborait à l'*Encyclopédie* bénévolement, payant lui-même les secrétaires dont il avait besoin pour compiler la documentation nécessaires à la rédaction des ses articles. À court d'argent, il décida de vendre l'une de ses maisons parisiennes : « Ce qu'il y a de plaisant, c'est que c'est l'imprimeur Le Breton qui a acheté cette maison avec l'argent que le travail du chevalier de Jaucourt l'a mis à portée de gagner »⁸⁰. De fait, Jaucourt a reçu des livres et une somme modeste en récompense de son imposante contribution, et Le Breton tenait à acquérir cette maison en particulier : attenante à son atelier, elle lui permettait de l'agrandir⁸¹. Il n'en reste pas moins que Le Breton prisait l'argent, qualité indispensable pour un homme d'affaires.

Cependant, à son appétit du gain, Le Breton unissait d'autres qualités importantes pour un éditeur moderne. Comme Panckoucke, il savait affronter le risque et persévérer dans une entreprise longue et incertaine. Un individu plus courageux aurait peut-être soutenu les audaces de Diderot et ses collègues dans l'*Encyclopédie*, mais un autre, moins courageux que lui, ne se serait probablement pas attelé à un projet d'encyclopédie dirigé par Diderot à partir de 1747. Bref, nous ne partageons pas l'avis de Marie-Anne Merland et Jehanne Reyniers, pour qui Le Breton fut « un homme timide et désireux avant tout d'éviter les éclaboussures »⁸². Moralement, on ne peut que condamner son recours à la censure clandestine, mais il convient de se rappeler que Diderot, par exemple, en faisait parfois de même avec les textes d'autrui⁸³. Enfin, si Le Breton s'est replié dans une clandestinité prudente après les crises de 1757 à 1759, n'oublions sa témérité des premières années, sans laquelle un simple projet de traduire la *Cyclopaedia* n'aurait jamais abouti à l'encyclopédie la plus célèbre de l'histoire.

Le Breton est souvent présenté comme l'un des plus grands scélérats du dix-huitième siècle pour s'être arrogé le droit de censurer les dix derniers tomes de l'*Encyclopédie*, action que Diderot considérait comme l'une des plus infâmes de l'histoire de l'imprimerie. Cependant, il faut aussi lui reconnaître le mérite d'avoir été l'initiateur de l'*Encyclopédie* et l'un des libraires les plus talentueux du dix-huitième siècle. Bien qu'avant tout imprimeur, il se fit « éditeur », c'est-à-dire entrepreneur, de l'un des ouvrages les plus importants du

80. Grimm *et al.*, *Correspondance littéraire*, VII, 45 (15 mai 1766). Sur l'achat de la maison voir aussi J. Lough, *Encyclopédie in Eighteenth-Century England*, p. 52-53.

81. *Ibid.*, 53 ; Merland et Reyniers, « Fortune d'André-François Le Breton », p. 76.

82. *Ibid.*, p. 72.

83. Kafker, *Encyclopedists as a Group*, p. 98-99.

siècle, l'*Encyclopédie*, comme il l'était déjà de l'*Almanach royal*. Même si l'*Encyclopédie* telle qu'elle se présente au final a été en grande partie réalisée par d'autres mains que les siennes, elle n'aurait jamais été menée à bien sans la détermination de Le Breton, sans l'habileté commerciale et l'audace dont il fit preuve dès le début de l'entreprise.

Quoique moins conservateur que la plupart de ses collègues de la Communauté des libraires et imprimeurs de Paris, Le Breton leur ressemblait par d'autres côtés, partageant leur situation sociale, commerciale et politique. Comme eux, il était confronté aux pratiques frauduleuses de ses rivaux français et étrangers spécialisés dans la contrefaçon. Par ailleurs, il devait constamment pressentir les désirs du public et discerner dans quelles limites s'exerçait la tolérance de l'Église et de l'État. Si bien que sa carrière s'est révélée dangereuse et pour ses finances et pour sa personne ; toutefois, grâce à l'*Almanach royal* et surtout à l'*Encyclopédie*, elle s'est aussi avérée fort lucrative.

Frank A. KAFKER et Jeff LOVELAND
University of Cincinnati